

ZONES RÉSERVÉES CANTONALES

Homologué par le Conseil cantonal
le 17 août 2017
en vertu de l'art. 10, al. 1, de la Loi sur l'aménagement du territoire

Échelle 1:500

Vision du 15 février 2022

Décret du Conseil municipal, en date du 14 mai 2022
Le Maire :



4208 Rue à Ruelle (S) - rue du Sac 165 - 1005 Sion
+41 27 232 02 06 - info@savese.ch - www.savese.ch

Légende

- Zones résidentielles
- Zones résidentielles de St-Gervais
- Affectation des zones**
- Zone des villages
- Zone d'extension des villages (E3)
- Zone résidentielle R20
- Zone résidentielle R20
- Zone de construction et d'habitat publics A
- Zone de construction et d'habitat publics B
- Zone des bords de la Zour
- Zone destinée aux activités résidentielles et de loisirs du Bric à aménager
- Zone mixte commerciale, résidentielle et touristique de Bric-Phas
- Zone mixte de construction et d'habitat d'extension général et touristique à aménager - zone remaniée
- Zone mixte publique commerciale de St-Gervais à aménager
- Zone touristique
- Zone mixte commerciale et commerciale
- Zone artisanale à aménager
- Zone de décharge
- Zone d'extension et de décharge de matériaux

